

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES  
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**GÉRIATRIE, PSYCHIATRIE DE LA  
PERSONNE ÂGÉE**

**N° 534**

**APPROCHES NON MÉDICAMENTEUSES DES TROUBLES  
DU COMPORTEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AYANT  
UNE MALADIE NEURODÉGÉNÉRATIVE**

---

**[www.afar.fr](http://www.afar.fr)**

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)  
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



**N°534 APPROCHES NON MÉDICAMENTEUSES DES TROUBLES DU COMPORTEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE MALADIE NEURODÉGÉNÉRATIVE**

<b>N° du stage</b>   534	<b>Lieu de stage</b>   Dans l'établissement
<b>Durée du stage</b>   3 jours	<b>Dates</b>
<b>Prix</b>   Prix sur demande	

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Médecins, infirmiers, psychologues, aides-soignants, gestionnaires de cas, exerçant auprès de personnes âgées présentant une baisse de leurs performances cognitives associée à des troubles du comportement.

**PRÉ-REQUIS**

- Pas de pré-requis.

**INTERVENANTS**

- Un psychiatre ou un gériatre ou un psychologue spécialisé en psychogériatrie.

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Connaître les mécanismes à l'origine des troubles du comportement chez les personnes ayant des maladies neurodégénératives.
- Comprendre l'importance des enjeux face aux troubles du comportement : ne pas être épuisé et ne pas s'exposer au risque d'être perçu comme un professionnel maltraitant.
- S'approprier les concepts permettant le décodage des troubles du comportement survenant chez les personnes ayant une maladie neurodégénérative.
- Savoir rechercher en équipe un facteur réversible permettant la métamorphose des personnes malheureuses en personnes toujours malades, mais heureuses.
- Savoir apaiser un trouble en mobilisant les potentialités de communication de la personne qui acquiert alors le sentiment que ce qui est fait pour elle est fait avec elle.
- Savoir prévenir les troubles du comportement lors de l'aide aux activités de la vie quotidienne.

- Analyser ses pratiques pour ne pas répondre en miroir, négocier les refus, tolérer les paroles incessantes, et faire diversion par des animations brèves.

**PROGRAMME**

1. La connaissance des mécanismes à l'origine des troubles du comportement chez les personnes ayant des maladies neurodégénératives.
2. Les enjeux pour les soignants et l'institution. Ne pas être épuisé et ne pas s'exposer au risque d'être perçu comme un professionnel maltraitant.
3. Les concepts permettant le décodage des troubles du comportement (12 concepts).
4. La recherche en équipe d'un facteur réversible permettant la métamorphose des personnes malheureuses en personnes toujours malades, mais heureuses.
5. Les potentialités de la personne âgée pour se calmer et communiquer lorsqu'elle comprend que ce qui est fait pour elle n'est pas fait contre elle.
6. La prévention des répercussions comportementales lors de l'aide dans les activités de la vie quotidienne.
7. L'analyse des pratiques pour tenir face à l'agressivité, négocier les refus, tolérer les paroles incessantes et faire diversion par des animations brèves.

**N°534 APPROCHES NON MÉDICAMENTEUSES DES TROUBLES DU COMPORTEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE MALADIE NEURODÉGÉNÉRATIVE**

---

**INFORMATIONS PRATIQUES**

---

**LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION**

---

**AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

**REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT**

---

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

**DEJEUNER ET HEBERGEMENT**

---

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

**PRÉINSCRIPTION**

---

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

**ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC**

---

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

**CONDITIONS D'ANNULATION**

---

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

**INSCRIPTION**

---

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujéti à la TVA). Le prix (non assujéti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

---

**AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Fax : 01 48 05 31 51  
Email : [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)

Site internet : [www.afar.fr](http://www.afar.fr)

---

**[www.afar.fr](http://www.afar.fr)**

**N°534 APPROCHES NON MÉDICAMENTEUSES DES TROUBLES DU COMPORTEMENT  
DES PERSONNES ÂGÉES AYANT UNE MALADIE NEURODÉGÉNÉRATIVE**

<b>N° du stage</b>	534	<b>Lieu de stage</b>	Dans l'établissement
<b>Durée du stage</b>	3 jours	<b>Dates</b>	
<b>Prix</b>	Prix sur demande		

**BULLETIN D'INSCRIPTION****ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....  
RUE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....  
TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....  
EMAIL : .....

**ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....  
RUE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

**PARTICIPANT**

M.  Mme  Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....  
FONCTION : .....  
EMAIL : .....  
SERVICE : ..... TÉL : .....  
LIEU DE TRAVAIL : .....  
RUE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
 Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION